Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue le lundi 1er mai 2017, à l'Édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 19 h 30 sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Mesdames et monsieur les conseillers suivants :

Ginette Noël
Jacques Saucier
Yvon Charette
Chantal Thibault
Charles Desrochers

Monsieur John Chomyshyn est absent.

Madame Nathalie Savard, directrice générale et madame Cindy Paquin secrétaire-trésorière adjointe sont présentes.

2017-05-100 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en y ajoutant :
3.21 Soudure Dufer
3.22 15 000$ Milles pattes
3.23 Abat-poussière
3.24 Nivelage

Adoptée

2017-05-101 **Adoption du procès-verbal du 3 avril**

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 3 avril 2017 tel que rédigé.

Adoptée

2017-05-102 **Liste des comptes payés au cours du mois d'avril 2017**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes payés au cours du mois d'avril 2017 tel que présenté au montant de 145 181.55 $ du chèque numéro C1708585 à C1708658.

Adoptée

2017-05-103 **Liste des comptes à payer**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 32 464.76 $ du chèque numéro C1708659 à C1708683.

Adoptée

2017-05-104 **Dépôt des dépenses salariales**

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu de faire le dépôt des dépenses salariales tel que présenté.

Adoptée

2017-05-105 **Dépôt de l'état des revenus et des dépenses**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Saucier et unanimement résolu de faire le dépôt de l'état des revenus et des dépenses tel que présenté.

Adoptée

2017-05-106 **Dépôt du rapport financier au 31 décembre 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu de déposer le rapport financier au 31 décembre 2016 tel que présenté par monsieur Daniel Tétreault.

Au 31 décembre 2016, un excédent de fonctionnement de 125 375$
Au cumulatif, un excédent de fonctionnement non affecté de 243 848$
Au cumulatif, un excédent de fonctionnement affecté de 235 136$ décrit de la façon suivante :

Service des incendies	60 654$
Fonctionnement	42 802$
Investissement	131 680$

Au 31 décembre 2016, le surplus total est de 478 984$

Adoptée

2017-05-107 **Correspondance**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu d'accepter la correspondance telle que présentée.

Adoptée

2017-05-108 **OMH (exercice terminé au 31 décembre 2016)**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu de déposer les états financiers de l'OMH au 31 décembre 2016 et ainsi payer la part de la municipalité à l'OMH au montant de 4 745.82$

Adoptée

2017-05-109 **Résolution pour le MSP pour la diminution de charge du Pont du Chemin du Lac-Malartic**

Considérant l'adoption du schéma de couverture des risques en incendie en novembre 2016;

Considérant que le Ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports du Québec a, officiellement informé la municipalité par communiqué de presse, le 14 mars 2017, qu'il se voyait dans l'obligation de réduire les charges permises sur le pont P-00090 à 5 tonnes, et ce, pour une période indéterminée;

Considérant que le secteur du Chemin du Lac-Malartic compte presque la moitié de la population de Rivière-Héva et que le service des incendies doit faire entre 10 et 15 kilomètres supplémentaires pour intervenir, ce qui représente 15 à 20 minutes supplémentaires;

Considérant qu'aucun véhicule d'urgence ne peut circuler sur le pont et que le MTMDETQ prévoit une reconstruction vers 2022;

En conséquence, la Municipalité de Rivière-Héva informe le MSP de cette contrainte majeur qui touche directement plusieurs propriétés. Un plan accompagnera cette résolution pour démontrer l'ampleur de la situation.

Adoptée

2017-05-110 **<u>Résolution pour le ministre MTMDET Pont du chemin du Lac-Malartic</u>**

Considérant la résolution 2017-03-53;

Considérant une rencontre le 11 avril 2017 avec des représentants du ministère dont : Messieurs Jean Iràca, Philippe Provencher, Luc Adam et Frank Guess;

Considérant une évaluation par une équipe du ministère le 13 avril 2017;

Considérant une grève des ingénieurs;

Considérant que la municipalité est aux prises avec des problèmes pour le déneigement du pont ainsi que pour le nivelage des rues de chaque côté du pont car il y a une vingtaine de kilomètres supplémentaires pour ces travaux ainsi que des coûts;

Considérant que le transport scolaire est aussi aux prises avec des coûts supplémentaires et les enfants sont beaucoup plus longtemps dans les autobus car le trajet a dû être modifié;

Considérant plusieurs problématiques qui en créent d'autres, dont la Ferme Avicole Paul Richard devra circuler sur la transcanadienne avec des véhicules de 30 pieds de large sur une distance de 10 kilomètres, ils devront passer par le pont de la courbe Brière, ce qui aura une restriction au niveau de la circulation et aussi la rue du Relais dont la jonction est directement dans la courbe du Lac-Malartic sur la 117;

Considérant les services d'urgence dont les pompiers et ambulanciers qui ne peuvent plus traverser le pont actuellement à cause du poids qui dépasse 5 tonnes;

Considérant que la Municipalité de Rivière-Héva doit aviser tous les citoyens concernés par ses services qu'ils auront un délai supplémentaire entre 15 et 25 minutes et qu'il y a un impact direct sur l'imputabilité de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu de demander l'intervention du ministre pour que les travaux 2017 soient réalisés le plus rapidement possible

Adoptée

2017-05-111 **<u>Lot 2 999 468</u>**

Considérant une demande antérieure;

Considérant tous les aspects avec la règlementation;

Considérant des recherches avec divers professionnels;

Considérant le cadastre dudit terrain le 4 mai 1987 et le RCI en février 1984 au niveau des règlements;

Considérant des constructions à proximité sur des superficies moindres;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que la municipalité autorise la construction d'une résidence et bâtiment secondaire en respectant les exigences suivantes et ne devront comporter aucune demande de dérogation;

- Un plan d'implantation dans un espace construisible respectant toutes les marges, bandes riveraines, milieu humide ou autres;
- Un certificat de localisation final qui prouve la conformité des constructions tel qu'établi au préalable;

Adoptée

2017-05-112 **Lot 2 999 631**

Considérant une demande antérieure;

Considérant tous les aspects avec la règlementation;

Considérant des recherches avec divers professionnels;

Considérant le cadastre dudit terrain le 4 mai 1987 et le RCI en février 1984 au niveau des règlements;

Considérant des constructions à proximité sur des superficies moindres;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que la municipalité autorise la construction d'une résidence et bâtiment secondaire en respectant les exigences suivantes et ne devront comporter aucune demande de dérogation;

- Un plan d'implantation dans un espace construisible respectant toutes les marges, bandes riveraines, milieu humide ou autres;
- Un certificat de localisation final qui prouve la conformité des constructions tel qu'établi au préalable;

Adoptée

2017-05-113 **Annulation du permis COL1608182**

Il est proposé par Monsieur Yvon Charette et unanimement résolu d'annuler le permis COL 1608182. Un litige devrait être réglé avant toute émission de permis.

Adoptée

2017-05-114 **Activité de perfectionnement des directeurs locaux et de MRC, rôles et collaboration**

Il est proposé par Madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolue que Madame Nathalie Savard directrice générale participe à l'activité de perfectionnement des directeurs locaux et de MRC, rôles et collaboration le 10 mai prochain à Rouyn-Noranda. Le coût est de 304 $ taxe en sus.

Adoptée

2017-05-115 **Formation pour les élections municipales**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu que Madame Nathalie Savard et Madame Cindy Paquin participent à la formation pour les élections municipales. Le coût est de 304 $ taxes en sus par participante.

Adoptée

2017-05-116 **Transfert de 4 436.56$ à la maison des jeunes**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jacques Saucier et unanimement résolu de transférer un montant de 4436.56 $ au compte de la maison des jeunes. Le comité assumera à même ses fonds le salaire de l'animatrice.

Adoptée

2017-05-117 **Club des aînés Les Joyeux Troubadours (contribution financière 100$)**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu de contribuer pour la somme de 100 $ à la sixième édition du Gala musical de Rivière-Héva.

Adoptée

2017-05-118 **Maison de la famille (campagne de financement annuelle 200$)**

Il est proposé par Madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu de contribuer pour la somme de 200 $ à la maison de la famille.

Adoptée

2017-05-119 **<u>Avis de motion pour la modification du règlement sur le camping du Lac-Fournière</u>**

Monsieur le conseiller Yvon Charette donne maintenant avis de motion pour la modification du règlement sur le camping du Lac-Fournière concernant les chiens qui sera adopté à une séance ultérieure.

Adoptée

2017-05-120 **<u>Avis de motion pour le règlement sur le traitement des élus</u>**

Madame la conseillère Ginette Noël donne maintenant avis de motion pour la modification du règlement sur le traitement des élus qui sera adopté à une séance ultérieure.

Adoptée

2017-05-121 **<u>Avis de motion pour le règlement d'aqueduc</u>**

Madame la conseillère Chantal Thibault donne maintenant avis de motion pour la modification du règlement d'aqueduc concernant la prolongation du réseau d'aqueduc sur la route Saint-Paul Nord.

Monsieur le conseiller Charles Desrochers fait mention de sa dissidence

Adoptée

2017-05-122 **<u>Adoption du règlement 2017 sur les redevances</u>**

Après vérification, le règlement a été adopté à la séance ordinaire du 6 février sous le numéro 05-2017, résolution 2017-02-25.

2017-05-123 **<u>Achat du lot 2 998 221 au montant de 37 500$</u>**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu de faire l'acquisition du lot 2 998 221 au montant de 37 500 $. Tous les frais reliés à cette transaction seront assumés par la municipalité.

Adoptée

2017-05-124 **<u>Appels d'offres pour le camion incendie</u>**

Il est proposé par Madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu d'inviter des soumissionnaires pour un camion incendie. Il y a une demande de prix pour un camion et châssis neuf, le prix pour un camion et châssis usagé maximum de trois ans ainsi que le transfert du fourgon existant ainsi que lumières, électricité et autres et qui devra être compatible sur le camion proposé.

Adoptée

2017-05-125 **<u>Appels d'offres pour du 0 ¾ et de la pierre nette pour la municipalité</u>**

Il est proposé par Madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu d'inviter des soumissionnaires pour la fabrication de 0 ¾ et de pierre nette pour la municipalité.

Adoptée

2017-05-126 **<u>Demande du Centre multiservices pour du gravier supplémentaire</u>**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jacques saucier et unanimement résolu d'autoriser du matériel granulaire supplémentaire au centre multiservices. Le promoteur devra rembourser à la municipalité le prix du matériel ainsi que les redevances.

Adoptée

2017-05-127 **<u>Liste des documents à détruire</u>**

Il est proposé par Madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu d'autoriser la destruction des documents telle que présentée en séance de travail.

Adoptée

2017-05-128 **<u>Soudure Dufer</u>**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu de louer temporairement du personnel de Soudure Dufer pour le poste de voirie en attendant que la municipalité comble le poste.

Adoptée

2017-05-129 **<u>15 000$ Milles pattes</u>**

Il est proposé par Madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolue d'envoyer un acompte de 15 000 $ à l'entreprise Milles pattes pour la commande des jeux du parc inter générations.

Adoptée

2017-05-130 **<u>Abat-poussière</u>**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'accepter la soumission de RM Entreprises pour le calcium liquide au montant de 26 320$ taxes en sus.

Deux autres soumissionnaires dont : Sel Warwick pour du calcium en flocon au montant 24 610$ taxes en sus et Entreprises Bourget pour du calcium liquide au montant de 35 120$ taxes en sus.

Adoptée

2017-05-131 **Nivelage**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'accepter la soumission de Construction Lemiro au montant de 152.58$ de l'heure taxes incluses pour le nivelage sur le territoire de Rivière-Héva tel que décrit au devis.

Adoptée

DIVERS

Compte rendu des dossiers des élus

Chacun des élus fait un compte rendu de ses dossiers.

Questions du public

Le conseil a su répondre aux questions du public.

2017-05-132 **Levée**

À 20h06 il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

_____
Nathalie Savard
Directrice générale

_____
Réjean Guay
Maire